



BANNALEC infos

Magazine de la commune de Bannalec • FÉVRIER 2026



Le social

au coeur de l'action
municipale



BANNALEC
BANALEG

Krog omp gant ur bloavezh nevez. A-raok pep tra, hag en anv skipailh ha gwazourien an ti-kêr, e faot din kas ma gwellañ hetoù a yec'hed hag a verzh deoc'h evit 2026.

Ur bloaz nevez zo krog, hag unan all zo tremenet. Ur mare mat eo eta evit soñjal er pezh hor beus graet ha bevet asambles ha, dreist-holl, er pezh a zo war hol lerc'h bremañ.

E 2025 he doa dalc'het Banaleg da vont war-raok gant startijenn ha kenskoazell. Meur a dra zo kaoz d'al lañs-se: hoc'h engouestl-c'hwil, birvilh hor c'hevredigezhioù ha labour kenwerzhourien, artizaned ha labourerien-douar ar gumun. Pep hini a'chanoc'h a zegas e lod evit sevel ha kreñvaat ar pezh a ya d'ober nerzh Banaleg : ur spered stroll, un identelezh dezhi hec'h-unan hag ur youl voutin da wareziñ un endro bevañ plijus.

Koulskoude, abaoe 2020 ha penn-kentañ ar respetad-mañ hor beus ranket talañ ouzh dalc'hoù a bep seurt : pandemiezh ar C'hovid 19, kresk ar prizioù, an enkadenn energetek, ar sechor, ar gorventenn Ciaran... Asambles omp tremenet dreist an diaesterioù-se. Me a faot din lavaret trugarez a-greiz ma c'halon d'an holl dud a vicher hag a youl vat a laka Banaleg da vezañ ur gumun viridik, degemerus ha kreñv ar genskoazell enni, dre o labour pemdez.

E deroù ar bloaz ivez e seller war-zu an amzer da zont gant levez, kuriusted hag esperañs mesk-ha-mesk, ha nec'hamant a-wechoù. Daeoù a vez atav, hag evit prientiñ an amzer da zont eo ret deomp soñjal enne en a-raok, abalamour deomp da chom gouest da sevel asambles Banaleg arc'hoazh.

Kregiñ a ra 2026 gant ar memes palioù bepred : kendalc'hen gant an oberoù a zo bet boulc'het, gwellaat buhez pemdez an holl ha prientiñ amzer da zont hor c'humun. Daoust d'ar blegenn diasur ha d'ar skoilloù e talc'himp d'ober traoù, pe e vefe gant labourioù pe servijoù, evit ar sevenadur, ar yaouankiz pe an endro.

Deomp-ni eo da brientiñ an amzer da zont ha da dalañ ouzh ar cheñchamantoù en deiz hiziv, kuit a c'houzañv anezhe arc'hoazh.

Bloavezh mat a souetan deoc'h !

Ra zegaso deoc'h levez, berzh ha mareoù kaer da vevañ asambles gant ho tud-nes.

Christophe Le Roux,
Maer Banaleg

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication :
Christophe Le Roux

Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Jérôme Lemaire, Christelle Bessaguet, Odile Le Cann, Roger Carnot, Marie Duigou et Guy Doeuff

Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations, FLC Studio

Conception et réalisation : N'Chips Creation,
Bannalec 06 84 44 43 72

Imprimerie : Imprigraph à Arradon (56)

ÉDITO



Au moment où commence une nouvelle année, je tiens avant tout, au nom de l'équipe municipale et des agents, à vous adresser mes vœux les plus sincères de santé et de réussite pour l'année 2026.

Une nouvelle année commence, ce qui signifie qu'une autre s'achève. C'est l'occasion de mesurer ce que nous avons traversé ensemble, ce que nous avons vécu, et surtout ce qui est désormais derrière nous.

En 2025, Bannalec a continué d'avancer avec énergie et solidarité, grâce à votre engagement, à la vitalité de nos associations, et à l'implication de nos commerçants, artisans et agriculteurs. Chacune et chacun d'entre vous contribue à construire et à renforcer ce qui fait la force de Bannalec : un esprit collectif, une identité affirmée et une volonté commune de préserver un cadre de vie agréable.

Pourtant, depuis 2020 et le début de ce mandat, nous avons été confrontés à de nombreux défis : la pandémie de Covid-19, l'inflation, la crise énergétique, la sécheresse, la tempête Ciaran... Ensemble, nous avons surmonté ces épreuves, et je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur travail, leur bénévolat ou leur présence active, participent chaque jour à faire de Bannalec une commune vivante, accueillante et solidaire.

Un début d'année est aussi le moment où l'on tourne le regard vers l'avenir, avec un mélange d'enthousiasme, de curiosité, d'espoir et parfois d'inquiétude. Les défis sont constants, et préparer l'avenir exige d'anticiper pour préserver notre capacité à construire ensemble le Bannalec de demain.

L'année 2026 s'ouvre donc avec les mêmes ambitions : poursuivre les actions engagées, améliorer le quotidien de chacune et chacun, et préparer l'avenir de notre commune. Qu'il s'agisse d'aménagements, de services, de culture, de jeunesse ou d'environnement, nous continuerons à agir, malgré les incertitudes et les obstacles.

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de préparer l'avenir et d'affronter les changements plutôt que de les subir.

Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Qu'elle vous apporte joie, réussite et de beaux moments partagés avec vos proches.

Christophe Le Roux,
Maire de Bannalec

Élections municipales 2026

Les élections municipales françaises de 2026 visent à procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises et des conseils communautaires des intercommunalités. Ces élections se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur

les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Bonne année

La cérémonie des vœux du maire



Samedi 3 janvier 2026, plus de 200 personnes se sont rassemblées à la salle Jean-Moulin pour la cérémonie des vœux du maire de Bannalec aux forces vives de la commune. Le maire Christophe Le Roux a livré un discours mêlant bilan, projets et perspectives.

Il a d'abord évoqué le contexte international et national, rappelant les récentes tensions et crises qui pèsent sur le quotidien des citoyens. Le maire est ensuite revenu sur les priorités locales, en particulier la problématique du logement.

Enfin, Christophe Le Roux a dressé le bilan de 2025, soulignant l'augmentation de la population à 5 868 habitants, les travaux de sécurisation de la gare routière, la création de chaudières pour cyclistes et la modernisation de l'éclairage public. Pour 2026, il a présenté les projets phares : la construction de l'école élémentaire Mona-Ozouf et la rénovation du complexe Pierre-Boëdec. La matinée s'est conclue par une vidéo rétrospective et un verre de convivialité.

Nouveaux logements

Pose de la première pierre de la future pension de famille



La première pierre de la pension de famille de Bannalec a été posée rue Eugène-Cadic, début décembre. Porté par Finistère Habitat avec le soutien de partenaires publics, ce projet prévoit 31 logements destinés à accueillir des personnes isolées nécessitant un accompagnement quotidien. C'est l'association COALLIA qui gèrera cette pension, dont la livraison est prévue au second semestre 2027.

Chaque studio de 22 m² sera complété par des espaces collectifs (salle com-

mune, cuisine partagée, laverie et bureaux pour les professionnels) afin de favoriser le lien social et le soutien de proximité. Didier Guillon, vice-président du Département et président de Finistère Habitat, souligne que « cette pension de famille offre un cadre sûr et chaleureux pour retrouver stabilité et repères ».

Avec un coût total supérieur à 3 millions d'euros, ce projet structurant s'inscrit dans les engagements départementaux pour lutter contre la précarité et renforcer la cohésion sociale.

Randonnée

Préserver les chemins, respecter les usages

En 2025, la municipalité de Bannalec et l'association Les Joggeurs de Bannalec sont confrontées à des plaintes de propriétaires de terrains traversés par des chemins de randonnée, en raison du passage illégal de véhicules motorisés (quads, motos). Ces pratiques perturbent les usagers, dégradent les sentiers et nuisent à l'environnement.

Depuis deux ans, des bénévoles restaurent ces parcours. La municipalité rappelle l'interdiction des véhicules motorisés et prévoit des aménagements pour protéger ce patrimoine naturel.



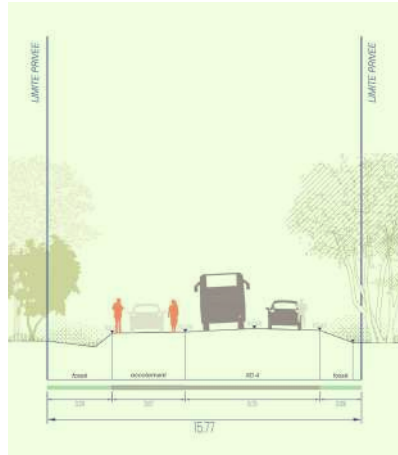


Chaussidous : un dispositif au service des vélos et de la sécurité

Mis en place sur plusieurs axes de circulation de Bannalec, les chaussidous, ou chaussées à voie centrale banalisée, visent à améliorer le partage de la route entre tous les usagers. Ce dispositif repose sur une voie centrale réservée aux véhicules motorisés, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux cyclistes. Lorsque deux voitures se croisent, chacune est invitée à empiéter ponctuellement sur la bande cyclable, en veillant à la présence éventuelle de vélos.

Travaux

Rénovation des entrées d'agglomération



Facettes Paysages, en partenariat avec ECR Environnement, a été choisie pour réaliser les études des portes d'entrée d'agglomération de Bannalec.

L'objectif : il faut organiser le passage de la route à la rue, inciter les automo-

bilistes à ralentir, sécuriser les déplacements de tous et créer une identité graphique propre à la commune.

Traversée par trois routes départementales à fort trafic, Bannalec connaît régulièrement des excès de vitesse. Le projet transforme le caractère routier de ces axes en un espace plus apaisé et partagé, donnant priorité aux modes actifs (vélos, piétons). Les marquages au sol, inspirés du genêt et du drapeau breton, combinent jaune, blanc et noir pour signaler visuellement l'entrée dans la commune.

Après plusieurs échanges avec le conseil municipal et le comité vélo, une identité graphique commune a été définie, simple et lisible, qui sera déployée sur les quatre principales entrées de Bannalec.

Sécurité routière



Le dispositif Savoir Rouler à Vélo

À partir de 2026, la commune de Bannalec proposera à ses jeunes habitants le dispositif « Savoir Rouler à Vélo », un programme national destiné à former les enfants à une pratique autonome et sécurisée du vélo. Destiné aux 6-11 ans, ce programme vise à leur transmettre les compétences essentielles pour se déplacer en toute confiance et intégrer, dès le plus jeune âge, les réflexes d'une mobilité décarbonée.

Initiée par le Comité Interministériel à la Sécurité Routière en 2018 et intégrée au Plan Vélo, cette action s'inscrit dans une volonté de généraliser l'apprentissage du vélo avant l'entrée au collège. Sur une durée totale de 10 heures, les enfants progressent à travers trois étapes complémentaires.

Ce programme offre ainsi aux enfants une activité physique régulière tout en

les sensibilisant à des déplacements écologiques et économiques. Pour la commune de Bannalec, « Savoir Rouler à Vélo » constitue un véritable investissement dans la sécurité, l'autonomie et la responsabilité de ses jeunes citoyens.

Travaux



Rue de Bellevue : un feu innovant pour des routes plus sûres

Pour renforcer la sécurité rue de Bellevue et limiter les excès de vitesse, la commune de Bannalec installera prochainement un nouveau feu tricolore pédagogique qui fonctionne à l'énergie solaire.

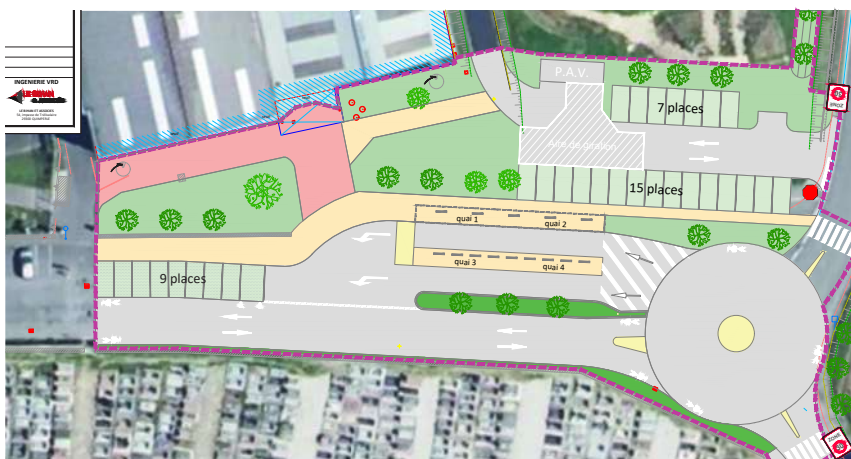
Le principe est simple et efficace. Lorsque la vitesse est respectée, le feu passe au vert et valorise le bon comportement. En cas d'excès de vitesse, le feu reste rouge et incite le conducteur à ralentir, voire à marquer l'arrêt.

Ce dispositif, sans travaux lourds ni coûteux, contribue à apaiser la circulation.

Ce feu « récompense » est également équipé d'un petit dispositif à hauteur du regard des automobilistes pour renforcer sa visibilité, ainsi que d'une détection qui prend en compte les véhicules quittant un stationnement ou un accès privé, permettant au feu de réagir en temps réel et d'assurer une circulation fluide.

Sécurité

Aux abords du collège, une gare routière pensée pour la sécurité



En fin d'année 2025, la commune a mené à bien les travaux de création d'une gare routière aux abords du collège Jean-Jaurès et du complexe sportif Pierre-Boëdec. Cet aménagement répond à un double objectif : améliorer la circulation dans un secteur très fréquenté et renforcer la sécurité des élèves et des usagers. La réorganisation des espaces a permis de mieux distinguer les flux de bus, de voitures et de piétons, tout en optimisant le stationnement.

Le projet comprend la création de deux quais pouvant accueillir jusqu'à quatre bus simultanément, l'ajout de 22 places de stationnement et la reconversion de

l'ancien parking des bus en zone destinée à une dizaine de véhicules.

Ces travaux ont également permis de déployer une solution innovante végétalisable. En milieu urbain, la gestion des eaux pluviales à la parcelle devient essentielle. Les enrobés perméables favorisent l'infiltration directe de l'eau dans le sol. Un substrat avec semences a ainsi été répandu sur les surfaces destinées au futur parking près de la salle de sports.

Le coût total du chantier est d'environ 203 000 € avec la maîtrise d'œuvre.

Sobriété énergétique

Bannalec passe aux LED et ajuste l'éclairage du bourg

Bannalec a modernisé son éclairage public en remplaçant plus de 800 lampes par des LED. Ce projet avait été engagé suite à la crise énergétique qui a touché l'Europe à partir de 2022 et le début de la guerre en Ukraine et avait incité les communes, dont Bannalec, à réfléchir à leur consommation de gaz et d'électricité. Ce changement a permis de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer la qualité de l'éclairage.

Grâce à ces économies et au passage aux LED, les élus ont pu revoir la grille des horaires de l'éclairage public. Désormais, l'éclairage est effectif de 6 h 30 à 22 h dans les principales rues du bourg, sauf à partir de 5 h 45 à la gare et jusqu'à 23 h en semaine et 1 h 30 le week-end pour les rues et places à proximité de commerces ouverts en soirée, tels que restaurants et cafés.

Ce projet a également eu des retombées positives sur l'environnement. Les nouveaux luminaires, mieux dirigés, limitent la pollution lumineuse et réduisent l'impact sur la faune locale. La réglementation de la température de couleur a permis d'uniformiser l'éclairage sur l'ensemble du territoire communal.

Environnement

« Défi familles engagées pour l'eau » à Bannalec : un premier bilan encourageant !



Une mobilisation collective pour préserver l'eau

Depuis novembre, Bannalec s'est lancée dans le « Défi familles engagées pour l'eau », une initiative portée par Eau & Rivières de Bretagne et soutenue par la Région Bretagne et l'Union Européenne. L'objectif ? Accompagner une dizaine de foyers volontaires dans la réduction de leur consommation d'eau.

Un défi déjà en marche

Une première réunion a eu lieu en novembre, rassemblant les familles participantes. Ce moment a permis de présenter les enjeux des difficultés rencontrées sur la thématique de l'eau, d'échanger sur les attentes de chacun et de poser les bases d'une aventure collective. Mi-décembre, Anthony Martin, chargé de mission Eau & Climat, a réalisé des diagnostics personnalisés au domicile de chaque

famille. Ces visites ont permis d'identifier des pistes concrètes pour économiser l'eau au quotidien, grâce à des conseils adaptés et des outils simples.

Prochaines étapes : coopération et partage d'expériences

- En janvier, les familles engagées continuent leur parcours avec :
- Un suivi mensuel pour échanger sur les progrès réalisés et les défis rencontrés.
- Une réunion de bilan prévue pour faire le point.
- Un accompagnement personnalisé pour mettre en place des solutions durables.

Pourquoi ce défi est-il important ?

En Bretagne, comme ailleurs, l'eau devient une ressource de plus en plus rare en raison du changement climatique. Contrairement à ce que beaucoup de

personnes pourraient penser, la Bretagne a une vulnérabilité particulière sur le sujet de l'eau, en raison de la faiblesse de ses nappes phréatiques. À Bannalec, les familles participantes montrent l'exemple en s'engageant à réduire leur consommation.

Les familles témoignent

Les participants ont déjà commencé à partager leurs expériences et leurs astuces. Certains ont découvert des gestes simples pour économiser l'eau, comme la récupération d'eau de pluie ou l'optimisation de l'utilisation des appareils ménagers. D'autres ont été surpris par les économies réalisables sans effort majeur.

Et après ?

À l'issue du défi, une évaluation sera réalisée pour mesurer les économies d'eau réalisées et identifier les actions à poursuivre. Les familles auront également l'opportunité de partager leurs retours d'expérience avec la commune et les autres habitants, afin d'essaimer ces bonnes pratiques à plus grande échelle.


Environnement

Bannalec s'engage pour mieux connaître le choucas des tours

En novembre, une réunion publique s'est tenue à Ti Laouen, animée par Florian Barbotin et Daniel Le Mao, deux ornithologues de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Bretagne. L'objectif ? Présenter un projet municipal mené en partenariat avec la LPO pour réduire les nuisances causées par les choucas : d'une part, les dégâts sur les cultures agricoles,

et d'autre part, les risques d'incendie liés à leurs nids dans les cheminées.

Lors de cette réunion, les spécialistes ont expliqué le mode de vie de cet oiseau, son attachement aux sites de nidification et ses habitudes alimentaires. « Le choucas est particulièrement attiré par les cheminées et les champs situés à proximité des villages, où il trouve nourriture et abri toute l'année, ont-ils précisé. Notre approche privilégie des solutions durables et respectueuses de la biodiversité. »

Ce projet, financé par le Fonds Vert, est

mené en collaboration avec l'université de Rennes et la chambre régionale d'agriculture. Avant l'installation de grillages prévue dès le début de l'année 2026, certains oiseaux seront bagués et équipés de GPS. Cela permettra d'étudier l'impact de ces mesures sur leur comportement et leur reproduction.

Inédite en Bretagne, cette opération se concentre sur le bourg et se distingue par son approche scientifique. Son but ultime ? Trouver des solutions durables pour une cohabitation harmonieuse avec cette espèce.



CMJ

Conseil Municipal des Jeunes : **cap sur 2026**

Le Conseil Municipal de Bannalec a décidé, à l'unanimité le 12 décembre 2025, de prolonger le mandat du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) jusqu'au 30 septembre 2026. Cette mesure permettra aux jeunes élus de finaliser leurs projets en cours et de préparer les prochaines élections pour le mandat 2026-2028.

Depuis mars 2024, le CMJ a animé la vie locale avec des initiatives remarquées : Mang'aming, une journée intergénérationnelle autour des jeux vidéo et de la

culture manga, « La Rue aux enfants », rendez-vous convivial pour les familles, et des activités régulières à l'EHPAD favorisant les échanges entre générations.

Pour 2026, le CMJ prévoit la 2e édition de Mang'aming, une nouvelle édition de « La Rue aux enfants » fin septembre, ainsi qu'une visite du Conseil Départemental le 16 février, organisée en présence des conseillers départementaux Claude Jaffré et Sandrine Manusset.



Environnement



Le jardin prend racine grâce aux enfants et aux agents municipaux

Avant les vacances scolaires, le jardin de Kerlagadic a accueilli une opération de plantation d'arbustes associant les agents du service espaces verts de la commune et les élèves de l'école élémentaire publique Mona-Ozouf. Chênes, pommiers et autres essences ont été mis en terre le long des deux routes qui bordent le site, après une préparation minutieuse du sol réalisée par les agents municipaux.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large portée par le Département du Finistère, qui a lancé en octobre 2021 le plan 500 000 arbres.

Face aux défis environnementaux, ce programme vise à planter 50 000 arbres par an pendant dix ans afin d'améliorer le cadre de vie et de préserver la biodiversité.

Enfance-Jeunesse

Le programme des Semaines de la Petite Enfance

En mars et avril 2026, la commune de Bannalec renouvelle les Semaines de la Petite Enfance, un temps fort dédié à l'éveil artistique des tout-petits. S'ouvrir au monde, ressentir ses premières émotions, découvrir de nouvelles sensations... la petite enfance est un moment privilégié pour faire ses premiers pas de spectateur. À travers des spectacles spécialement conçus pour les jeunes enfants, ces rendez-vous invitent aussi les parents et les professionnels de la petite enfance à partager des moments culturels sensibles et joyeux.

Mercredi 11 mars, le spectacle *Soleil Planète* de Mosai et Vincent

Mercredi 18 mars, place à *Tout est chamboulé* de la compagnie En attendant

Mercredi 8 avril, le spectacle *Sous l'arbre* de la compagnie À demain mon amour



Tous les spectacles des Semaines de la Petite Enfance se dérouleront à la salle Jean-Moulin. Chaque représentation est proposée à 9 h 30 pour les structures de la petite enfance et les

assistants maternels, puis à 11 h pour le tout public. Le tarif est fixé à 2 € par séance. Renseignements et réservations auprès de la mairie de Bannalec au 02 98 39 57 22.

Travaux

Le Conseil Municipal de Bannalec approuve l'avant-projet définitif de rénovation de l'école Mona-Ozouf

Le 12 décembre 2025, le conseil municipal de Bannalec a validé l'avant projet définitif de la rénovation de l'école élémentaire publique, ouvrant la voie à la phase opérationnelle du chantier.

Le projet prévoit une réorganisation complète des espaces pour mieux répondre aux besoins pédagogiques, périscolaires et administratifs, avec une extension de classes, des ateliers, un jardin pédagogique et de nouveaux stationnements.

Le coût de l'opération est estimé à 4,3 millions d'euros, financé à 25 % par des partenaires institutionnels.

Espace Jeunes

Le compte crédits points au service des jeunes

L'Espace Jeunes de Bannalec invite les 11-17 ans à se retrouver dans un lieu vivant et convivial, pour partager des activités variées et élaborer ensemble des projets. Encadrés par une équipe diplômée et motivée, les adolescents peuvent laisser libre cours à leurs idées tout en découvrant de nouvelles expériences.

Pour valoriser leur engagement, le Conseil municipal a mis en place le système de comptes crédits points : chaque action citoyenne réalisée (rangement, préparation ou aide aux animations) leur permet de bénéficier d'activités gratuites. Des sorties et séjours sont aussi proposés, du parc Astérix à des camps sous tente.

Grâce à cette démarche, les jeunes apprennent à s'impliquer, à s'amuser et à partager, dans un esprit de bienveillance et de solidarité.



L'ACTION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE BANNALEC

VOUS ÊTES UN PARTICULIER



Dossier

L'action sociale

L'action sociale est au cœur de notre engagement municipal. À Bannalec, nous considérons que la solidarité est un bien commun, une responsabilité partagée mais aussi une force collective. Chaque jour, le CCAS, les permanences sociales, les associations et les bénévoles apportent un soutien concret aux habitants, que ce soit pour faire face à une difficulté passagère, rompre l'isolement ou accompagner une perte d'autonomie.

Notre objectif est clair : créer des conditions de vie dignes et apaisées pour toutes les générations. Nous continuons de renforcer les dispositifs existants et d'encourager les initiatives locales, notamment celles qui rapprochent les habitants et favorisent les échanges. La solidarité se construit dans les gestes quotidiens, dans l'écoute et le respect de chacun. L'ensemble des acteurs qui participent à cette dynamique indispensable à notre commune méritent nos remerciements.

Pour mieux comprendre le rôle du CCAS, nous vous proposons un petit quiz. À vous de jouer !

- 1 - Que signifie le sigle CCAS ?
- 2 - Combien d'habitants à Bannalec ?
- 3 - La mise en place d'un CCAS est-elle obligatoire ?
- 4 - Qui préside le CCAS ?
- 5 - Quels sont les membres qui composent le CCAS ?
- 6 - Pour combien d'années sont-ils élus ou nommés ?
- 7 - Concrètement, quelles sont les actions menées par le CCAS à Bannalec ?

Un service de proximité, discret mais essentiel, au cœur de la vie bannaléoise.

Réponses :

- 1 - CCAS veut dire Centre Communal d'Action Sociale. Il s'agit d'un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune.
- 2 - Bannalec compte un peu plus de 5 800 habitants.
- 3 - Oui. La création d'un CCAS est obligatoire dans toutes les communes, quelle que soit leur taille.
- 4 - Le CCAS est présidé de droit par le maire de la commune.
- 5 - Le conseil d'administration du CCAS est composé d'élus municipaux et de membres nommés par le maire, issus du tissu associatif local et engagés dans le domaine social.
- 6 - Les membres du conseil d'administration sont désignés pour la durée du mandat municipal, soit six ans.
- 7 - Le CCAS accompagne les habitants confrontés à des difficultés passagères ou durables. Il peut apporter une aide financière ponctuelle, orienter vers les bons interlocuteurs, soutenir les personnes âgées, les familles ou les personnes isolées, et participer à des actions de prévention et de solidarité tout au long de l'année.

LA COLLECTE 2025 DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



1 967,6 kg

Avec 1 967,6 kilos au total, la mobilisation dépasse largement celle de l'an dernier.

45 bénévoles se sont relayés dans les trois commerces partenaires.

Solidarité

Noël solidaire : des colis pour les aînés de Bannalec



À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune de Bannalec, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a renouvelé la traditionnelle distribution des colis de Noël à destination des aînés de plus de 80 ans, qui permet de rompre la solitude et garder le lien avec les personnes âgées. 90 colis ont été remis à des résidents d'Ehpad et de maisons de retraite du territoire. Par ailleurs, environ 370 colis ont été distribués à domicile auprès des Bannalécois, grâce à la mobilisation de 22 bénévoles, membres du CCAS, élus et habitants engagés.

Convivialité

Repas des Aînés : un moment convivial à la salle Jean-Moulin



Fin octobre, 180 convives de 70 ans et plus se sont retrouvés salle Jean-Moulin pour le traditionnel Repas des Aînés organisé par le CCAS de Bannalec. Exceptionnellement proposé en semaine, le rendez-vous a été marqué par un menu très apprécié, préparé pour la première fois par l'équipe de la restauration scolaire.

Le maire Christophe Le Roux a salué l'engagement du Pôle Vie locale et des agents mobilisés. Dans une ambiance conviviale, rythmée par les chants et les échanges, les doyens Jean Le Saux et Léa Bihan, née Féou, ont été honorés et chaleureusement applaudis.

Solidarité

Banque alimentaire : Un service pour lutter contre la précarité



Dans le cadre des missions d'aide en faveur des plus démunis, le CCAS gère une banque alimentaire. Cette permanence est orchestrée par Patrice Chavrier, conseiller municipal délégué ; il est assisté dans sa mission par les bénévoles du CCAS mais aussi par les agents de la commune.

C'est par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire du Finistère qu'est approvisionnée la structure bannalécoise. Toutes les deux semaines, nous recevons des denrées émanant de cet organisme ; sur le territoire de Quimperlé, l'approvisionnement est organisé par des agents de Quimperlé Communauté qui se rendent à Quimper et qui livrent toutes les communes du territoire selon un planning défini mensuellement. Nous les remercions pour cette organisation efficace.

Le CCAS verse chaque année une subvention à la banque alimentaire du Finistère ; celle-ci est calculée en fonction du nombre de bénéficiaires. En complément, certains achats sont effectués auprès des commerçants bannalécois. L'année dernière nous avons distribué presque 8 tonnes de marchandise à environ 70 bénéficiaires.

Chaque année, le CCAS participe à la grande collecte nationale ; elle se déroule le dernier week-end de No-

vembre. En 2025, 45 bénévoles se sont relayés dans les magasins d'alimentation, ce qui nous a permis de récolter 1 967 kg de marchandise : un record. Merci à tous : les bénévoles, les commerçants mais aussi les donateurs.

Cette aide alimentaire est soumise à certaines conditions ; les personnes qui souhaitent en bénéficier doivent remplir un dossier qui est instruit soit par un travailleur social qui nous transmet les noms et coordonnées des potentiels bénéficiaires soit par Christelle Bessaguet, adjointe aux Affaires Sociales qui étudie directement la demande lors d'un rendez-vous en mairie.

Cette aide est accordée pour 3 mois et elle est éventuellement renouvelable. Elle permet aux familles de faire face aux difficultés. Le budget alimentaire est de plus en plus important et s'alimenter correctement reste une de nos priorités ; depuis quelques années, nous privilégions l'achat de légumes frais et de saison.

Permanences en mairie le jeudi après-midi, sur rendez-vous.

Fusion



L'ADMR du pays de Quimperlé : une nouvelle dynamique au service des habitants

Depuis le 1er janvier 2025, six associations ADMR du territoire (Riec-sur-Bélon, Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer, Bannalec, l'ADMR des Trois-Rivières et Scaër) ont fusionné pour devenir l'ADMR du pays de Quimperlé, avec un siège installé à la Maison des solidarités à Bannalec (installée dans l'ancienne médiathèque, rue de la Farandole). Cette union permet de mutualiser les compétences et de renforcer l'accompagnement des personnes âgées, malades ou en situation de handicap sur l'ensemble du territoire.

Pour célébrer cette première année commune, la présidente Mme Goliès, la direction et le conseil d'administration ont invité toutes les « antennes » à une fête de fin d'année conviviale. Près de 100 personnes se sont retrouvées autour d'un cocktail dinatoire et d'un petit jeu pour mieux se connaître. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les nouveaux retraités dont Nadine Mao et Nathalie Dirand de Bannalec, pour leur engagement au service des habitants.

Solidarité

Le Vestiaire bannalécois, un acteur solidaire et engagé



Le Vestiaire bannalécois est une association solidaire qui œuvre toute l'année pour donner une seconde vie aux vêtements, au linge de maison, aux jouets et divers articles. Installé rue Eugène-Cadic, le Vestiaire fonctionne grâce à l'engagement d'une dizaine de bénévoles qui assurent la collecte, le tri, la mise en rayon et l'accueil du public lors des ventes.

Ouvert à tous, le Vestiaire permet à chacun de s'équiper à petits prix, avec notamment le principe du sac de 50 litres pour 5 €. Les ventes attirent un public varié, des familles aux amateurs

de seconde main, sensibles à la démarche solidaire de l'association.

Au-delà de son rôle social et écologique, le Vestiaire bannalécois soutient activement la solidarité locale. Une grande partie des bénéfices est reversée à des structures et associations, comme le Centre Communal d'Action Sociale, les services animation de l'Ehpad Les Genêts et de l'Accueil de jour de Romain ou encore le Téléthon. Les dépôts de vêtements et d'objets restent possibles toute l'année dans les bacs prévus à cet effet, contribuant à faire vivre cette action citoyenne au cœur de la commune.

EHPAD

Le Conseil de Vie Sociale, un nouvel espace de dialogue à l'EHPAD Les Genêts

L'EHPAD Les Genêts s'est doté d'un Conseil de Vie Sociale (CVS) depuis quelques mois. Cette instance participative réunit des représentants des résidents, des familles, du personnel, de l'organisme gestionnaire ainsi que des bénévoles. Présidé par Madame Marie Maquaire, le CVS se réunit trois à quatre fois par an afin de favoriser l'expression, l'information et la concertation autour de la vie quotidienne au sein de l'établissement.

Véritable espace d'écoute, le CVS permet d'aborder des sujets essentiels tels que l'amélioration des repas, les droits

et libertés des résidents ou encore le maintien du lien social. Des ajustements concrets ont ainsi été apportés, notamment dans l'organisation du service en salle, l'équilibre des menus ou la mise en place de temps d'échanges dédiés aux familles, avec réunions et projets de repas partagés.

Le CVS est également associé aux projets structurants de l'établissement, comme l'extension de l'EHPAD, l'aménagement des espaces extérieurs ou la réflexion autour de thématiques sensibles, dont l'accueil des animaux de compagnie et la démarche qualité.



Informatique

Accompagnement au numérique : un service gratuit pour tous

Quimperlé Communauté propose un accompagnement au numérique gratuit et sur rendez-vous. Chaque mois, une conseillère numérique assure une permanence à Bannalec, à la médiathèque Le Tangram, généralement le dernier vendredi du mois.

Ce service s'adresse à tous ceux qui souhaitent progresser avec l'informatique ou gagner en autonomie. La conseillère aide à prendre en main ordinateur, tablette ou smartphone, à créer une boîte mail, à rédiger des documents, à effectuer des démarches en ligne ou à utiliser les sites des services publics. Elle peut aussi initier aux usages créatifs du numérique comme le montage photo, la vidéo ou l'impression 3D et accompagner les échanges en visio.

Les permanences se déroulent sur rendez-vous pour garantir un accueil individuel et confidentiel. Selon les besoins, la conseillère peut également orienter vers d'autres structures comme

la Maison France Services ou France Travail. Une solution simple et de proximité pour avancer sereinement dans le monde numérique.

À Bannalec, l'association L'@ssourie propose également au public des ateliers d'initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies, tout au long de l'année.



Bien vieillir

Bien vieillir en Finistère

Le Conseil départemental accompagne tous les Finistériens, et particulièrement les plus fragiles, grâce aux Centres Départementaux d'Action Sociale (CDAS). Assistantes sociales, médecins, éducateurs et autres professionnels proposent un accueil personnalisé, des conseils pour l'accès aux droits et un suivi adapté au projet de vie de chacun.

Les seniors souhaitent avant tout rester chez eux, tout en ayant la possibilité d'accéder à des structures adaptées si nécessaire. Pour contacter le CDAS du territoire, consultez : <https://www.finistere.fr/annuaire/cdas-de-quimperle>.

Le Plan « Bien vieillir » du Département se concentre sur quatre priorités : maintenir à domicile, développer les résidences intermédiaires, moderniser les EHPAD et améliorer l'information aux seniors.

Contact : 02 98 09 08 75



Installation

Maison Opportune : l'artisanat textile s'installe au cœur de Bannalec



La Maison Opportune, dirigée par Clémence Jagu, ouvre ses portes au 5 place de la Paix à Bannalec, pour proposer un lieu unique dédié à la couture. L'atelier-boutique allie création sur-mesure, retouches personnalisées et cours de couture pour tous les niveaux

« Vous rêvez d'une tenue unique pour un événement unique ? Laissez vos idées les plus folles devenir réalité », explique Clémence Jagu. L'adresse offre également une boutique en ligne, des accessoires et des cadeaux personnalisés, pour prolonger l'expérience chez soi.

Maison Opportune se distingue par son approche globale : concevoir, créer et transmettre. « Je vous accueille dans mon atelier pour créer vos tenues de rêve, mais aussi pour vous transmettre ma passion de la couture », ajoute la fondatrice. Les amateurs comme les clients sur-mesure y trouveront un espace convivial et créatif, au service de l'artisanat local.

Horaires d'ouverture : mardi à vendredi 9h30-12h / 14h-18h, 1er samedi du mois 9h30-12h30.

Contact : 06 74 50 67 77 - contact@maison-opportune.fr

Découvrez toutes les créations et services sur le site officiel : maison-opportune.fr

Installation

Françoise Huvet, la maroquinerie artisanale faite maison

De retour à Bannalec (sa commune d'origine) depuis 2021, Françoise Huvet a ouvert chez elle un atelier de maroquinerie où elle crée et répare des articles en cuir. Ancienne responsable d'un centre équestre en Auvergne, elle a effectué une reconversion professionnelle. « Le cuir faisait partie de mon quotidien, c'était naturel d'en faire mon métier », explique-t-elle. Formée auprès de selliers puis par une professionnelle de chez Vuitton, elle maîtrise aujourd'hui toutes les étapes de la création, du gabarit à la finition.

Elle travaille avec du cuir français tanné végétal et des chutes provenant de grandes maisons, qu'elle transforme en étuis, trousse, porte-monnaies, bijoux ou ceintures, son produit phare. Elle réalise aussi du sur-mesure et toutes les réparations. Présente sur les marchés de Noël et quelques fêtes locales, elle privilégie la commande directe pour mieux répondre aux attentes de chacun.

Contact : 06 86 54 21 72
atelier.cuirs-tissus@orange.fr



Reprise



Florent Hiliou reprend du service derrière le comptoir du Phœnix

Florent Hiliou signe son retour derrière un comptoir bien connu des Bannalécois. Depuis début novembre, l'ancien patron du Tad Coz Pub a repris en location-gérance le bar Le Phœnix, situé au 28 rue de la Gare, après le départ de Teddy et Angélique Müller, désormais aux commandes du Brizeux à Quimperlé.

Cette reprise s'inscrit dans la continuité de l'établissement. Le mobilier et les jeux de fléchettes ont été conservés, tandis que des cocktails et planches

apéro viendront enrichir l'offre au printemps. Le Phœnix restera également un lieu de rendez-vous lors des grands temps forts locaux, comme la Fête de la musique en juin ou celle du mois d'août. Le bar proposera la diffusion des matchs de football, notamment la Ligue des champions, ainsi que les rencontres de rugby afin de suivre le club de Vannes. Florent sera épaulé par son fils Titouan, 23 ans, dans cette nouvelle aventure professionnelle.

L'établissement est ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 13 h et de 17 h à 1 h.

Le Phœnix est présent sur Facebook pour suivre son actualité.

Contact : 06 72 75 52 06.

Installation

Florence Falzone mise sur la coiffure naturelle à domicile



Installée depuis janvier 2025 comme coiffeuse à domicile, Florence Falzone propose une approche de son métier tournée vers le naturel et le bien-être. Formée à l'École nantaise de coiffure puis en coloration végétale au sein de Couleurs Gaïa à Cholet, elle a choisi de mettre en avant des techniques respectueuses du cheveu et de l'environnement.

Elle se déplace sur un vaste secteur autour de Bannalec. Couleur végétale, coupe, soin ou coiffage, chaque prestation est pensée en fonction de la personne. Florence aime travailler en prenant le temps nécessaire et confie que

« chaque coupe est adaptée au mouvement naturel du cheveu, à sa texture et à la morphologie de la cliente ou du client ». Elle ajoute également que « le respect du cheveu est la base de mon métier et je cherche toujours la solution la plus douce ».

Cette professionnelle utilise exclusivement les produits naturels de la gamme Couleurs Gaïa pour ses soins et colorations.

Contact : 06 79 17 19 51

Site : coiffure-naturelle.fr
(présente sur Instagram)

Reprise

Maureen Chenu reprend L'Élégance : une histoire qui continue

Fondé en 2013 par Morgane Cutullic, le salon de coiffure L'Élégance a su s'imposer comme une adresse incontournable à Bannalec. Après une décennie d'activité, c'est désormais Maureen Chenu, formée au sein même du salon depuis 2017, qui en prend les rênes. Une passion naturelle, marquée par une modernisation du lieu et des services.

Maureen Chenu a souhaité donner un nouveau souffle au salon tout en préservant son identité. Les couleurs et l'enseigne ont été rafraîchies, et un site internet a été lancé pour faciliter la prise de rendez-vous en ligne. L'équipe, composée d'Alexandra Hodmon, d'Anaëlle Ozewinski et de Noreen Guennec (en apprentissage), continue de proposer

des prestations personnalisées, avec une gamme de produits fabriqués en France.

Pour s'adapter aux attentes de sa clientèle, le salon a également ajusté ses horaires : ouverture jusqu'à 21 h le jeudi, tout en maintenant une présence le samedi matin.

Infos pratiques :
5 rue de Kerlagadic
lelegance.coiffure@outlook.fr
02 98 39 46 17

Horaires :
Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 19h ;
jeudi : 9h - 21h et samedi : 8h - 14h

Installation

Sun Up Nutrition : le bien-être sur mesure arrive à Bannalec



À partir du 2 février, Sun Up Nutrition ouvre ses portes au 21 rue de Rosporden. Virginie Tallec, 43 ans et originaire de Mellac, propose un accompagnement unique pour transformer énergie, forme et bien-être. « J'ai suivi ce programme pour moi-même et j'ai souhaité en faire bénéficier d'autres personnes », explique-t-elle.

Le club combine séances individuelles et ateliers collectifs, avec un suivi personnalisé et adapté à chacun. L'objectif : installer des habitudes alimentaires durables, sans frustration, et progresser à son rythme. Les premiers bilans de forme sont offerts pour découvrir le fonctionnement et les 11 étapes du programme.

Renseignements et rendez-vous
au 07 86 32 67 46 ou par mail à
tallecvirginie74@gmail.com.
Sun Up Nutrition est également
présent sur Facebook et Instagram.



Réservation en ligne :
<https://www.kalendes.com/platform/booking/lelegance>

Les aînés de Bannalec

Il y a cinquante ans naissait le Club de l'Amitié

En octobre 1975, la municipalité lançait l'idée d'un lieu de rencontre pour les aînés. Présentée lors du repas des anciens, cette initiative reçut un accueil enthousiaste. Une première réunion rassembla rapidement près de 150 personnes à la salle omnisports. Le foyer du troisième âge ouvrit quelques jours plus tard, pensé comme un espace convivial pour rompre l'isolement et partager des activités.

Le succès des rencontres hebdomadaires conduisit à la création d'une véritable association. Une assemblée générale élut un bureau provisoire et adopta le nom de Club Bannalecois de l'Amitié. Dès décembre 1975, le premier goûter de Noël fédérait déjà les membres autour de moments chaleureux.

Cinquante ans après sa création, l'association poursuit son chemin sous le nom de Club des Loisirs. Elle reste fidèle à sa vocation initiale, offrir aux aînés de Bannalec un lieu vivant, accueillant et propice aux échanges.



Photographie des responsables de l'animation au sein du Club de l'Amitié au milieu des années 1970

Ciné-club

Bannalec rallume le projecteur du 7^{ème} art



L'association De Rive en Rive a lancé un ciné-club à Bannalec : le Point de Vue. La 1^{re} séance a eu lieu le vendredi 17 octobre à Ti Laouen avec le film Cinéma Paradiso.

À l'origine de cette initiative : Jérôme Lainé et Élisia Sanner. « L'amour du cinéma et l'envie de partager cette passion au cours de soirées conviviales nous ont poussés à lancer Le Point de

Vue », expliquent-ils. Chaque projection offre l'occasion d'échanger sur les émotions suscitées par le film et de confronter les regards.

Bannalec a déjà une histoire avec le 7^{ème} art : des projections ont eu lieu dans la commune, notamment au cinéma L'Étoile, créé en 1949 dans la salle du Patronage. Aujourd'hui, le projet s'inscrit dans une dynamique locale avec des partenariats ponctuels avec commerçants et artisans.

Depuis octobre, les soirées se poursuivent dans la salle Simone Veil, rassemblant de 15 à 25 spectateurs. Fidèles, curieux, jeunes et moins jeunes se retrouvent pour partager émotions et discussions. Les prochaines projections sont : le vendredi 6 février avec Le Soldat Bleu et le vendredi 13 mars avec Le Nom de la Rose. Une belle invitation à redécouvrir le plaisir du grand écran à Bannalec. De rive en rive est présente sur Facebook.

Sport

Quatre gymnastes en formation pour transmettre leur passion

Quatre jeunes licenciées du Club Gymnique Bannalécois, Élise Dagorn, Énora Cotonnec, Cécile Reguer et Evaëlle Furic, se sont engagées dans la formation d'animateur fédéral proposée par la Fédération Française de Gymnastique pour la saison 2025-2026. Déjà investies depuis plusieurs années auprès des plus jeunes, elles renforcent ainsi leurs compétences pour mieux accompagner les groupes de l'école de gym.

Cette formation en plusieurs modules, débutée en octobre 2025 et poursuivie jusqu'au printemps 2026, leur permettra d'acquérir les bases indispensables

pour gérer un groupe, animer une séance et proposer des ateliers en toute sécurité. Les responsables du club saluent leur motivation et leur capacité à concilier vie scolaire, entraînements et formation, preuves de leur attachement à la discipline et à la vie associative.

Leur engagement constitue un véritable atout pour le CGB. Ces futures animatrices contribueront activement à la dynamique du club et à la qualité de l'encadrement, incarnant avec enthousiasme la relève bénévole qui fait vivre la gymnastique à Bannalec.



Téléthon

Bénévoles et partenaires au cœur du succès du Téléthon

En attendant les résultats officiels, le Comité local du Téléthon a dressé un bilan encourageant de son week-end de mobilisation (décembre 2025). « Malgré une conjoncture difficile et une météo maussade, nos bénévoles ont fourni un travail phénoménal », souligne Babette Le Roi, chargée de communication. Grâce à leur investissement, le montant provisoire collecté atteint 12 075, 89 €. Commerçants et entreprises locales, mais aussi partenaires extérieurs, ont largement contribué à ce succès. Les participants ont particulièrement apprécié le nouveau repas à emporter, le succès renouvelé de Ban Créa Flore et, malgré le temps pluvieux, la belle participation à la randonnée des marcheurs et cyclotouristes.



Sport

Une dynamique gagnante pour le club de tennis de table



Le Bannalec Tennis de Table poursuit sa belle dynamique. Mi-janvier, l'équipe senior s'est imposée face à Scaër, concluant la première phase du championnat en tête de sa poule de D5, sans la moindre défaite. Une performance qui permet au club d'accéder à la division supérieure dès le mois de février.

« Cette montée récompense l'investissement de tout un groupe et le travail mené depuis la relance du club », souligne Patrick Ferdinand, président du BTT. Relancé en septembre 2023 autour d'une

section loisirs, le club a retrouvé la compétition début 2025 et n'a cessé de progresser depuis.

Portée par un collectif solide mêlant joueurs expérimentés et jeunes talents, dont le prometteur Matt Charles, 14 ans, cette dynamique a donné envie à d'autres licenciés de s'engager. Une seconde équipe sera ainsi alignée en D5 à partir de février. Pour autant, le club rappelle que sa priorité reste le plaisir de jouer, le partage et la convivialité, ouverts à tous les niveaux.

Quimperlé Communauté

L'Authentik modernisé grâce au Pass Commerce et Artisanat

En décembre, le bar L'Authentik à Bannalec a bénéficié d'une remise de chèque dans le cadre du Pass Commerce et Artisanat, dispositif cofinancé par Quimperlé Communauté et la Région Bretagne pour soutenir les commerçants et artisans dans leurs projets de modernisation.

David et Priscilla Le Grévellec ont ainsi pu réagencer l'espace tabac, diversifier l'offre avec des produits de vapotage et de CBD, remplacer le mobilier du bar et améliorer la terrasse. L'investissement total s'élève à 28 000 €, dont 6 000 € financés grâce au Pass Commerce et Artisanat.

Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté, a souligné que ce dispositif contribue à dynamiser le commerce local et à renforcer l'attractivité des centres-villes. La municipalité se réjouit de voir de telles initiatives soutenir le développement et la modernisation des commerces de Bannalec.



La tribune de l'équipe municipale

Madame, monsieur,

En premier lieu, notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2026 vous apporte santé, joie, réussites dans ce que vous entreprendrez.

A une échelle plus globale, souhaitons que le climat anxiogène généré par les conflits dans le monde, l'instabilité politique française et autres faits médiatiques s'estompe pour tendre vers plus de paix, de justice et d'égalité.

Cette tribune est la dernière de notre mandat débuté en 2020. Durant six années, nous avons œuvré afin de poursuivre la modernisation et le développement harmonieux de notre commune. Comme nous nous y étions engagé, nous

avons impulsé les deux projets majeurs : la rénovation de l'école Mona Ozouf ainsi que le complexe sportif Pierre-Boëdec. Mais un mandat ne se résume pas qu'aux grands investissements. Notre conception de la vie politique locale implique une présence continue des élus auprès des habitants, ses acteurs économiques et de nos nombreux bénévoles. Tous ces acteurs fondent l'âme de notre cité et contribuent pleinement à son dynamisme et son attractivité.

Bannalec est une commune où il fait bon vivre. Chacun peut y trouver sa place, grandir, s'épanouir, bien vieillir. Cette coopération de terrain et notre attachement commun à notre cité doivent continuer à guider nos actions et notre engagement.

2026 sera une année d'élections municipales et intercommunales. Souhaitons que les débats ici et là soient à la hauteur de ce que représente un tel moment démocratique.

Nous avons été fiers de la confiance que vous nous avez accordée et nous l'avons quotidiennement traduit par notre implication en lien avec nos agents pour que nos politiques publiques locales soient une véritable réponse aux difficultés que l'on peut parfois rencontrer, et cela avec une maîtrise budgétaire affirmée et reconnue.

Une fois encore, nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année et restons à votre entière disposition pour ces derniers mois de mandature.

La programmation du Tangram

EXPOSITIONS

Février - Mars :

«Ster Goz - rivière vivante, un patrimoine à Protéger»

Dans le cadre des 50 ans de l'AAPPMA, l'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique présentera une nouvelle fois une série de photos paysagères et de biodiversités démontrant les richesses du patrimoine naturelle Bannalécois.

Avril-Mai :

Exposition de l'Atelier de Laurence (vannerie).

Ce printemps le Tangram mettra à l'honneur Laurence Le Gros artisane vannière installée à Bannalec.



Elle présentera ce savoir-faire traditionnel et les possibilités qu'offre l'osier en matière de créations végétales à travers ses paniers et autres créations singulières.

Un atelier proposant de découvrir ce savoir-faire sera proposé durant la période d'exposition.

Application mobile

Restez connectés à votre commune avec IntraMuros

Téléchargez l'application sur
Google Play Store et Apple Store



Découvrez **IntraMuros**, l'application mobile de votre commune, conçue pour vous informer, vous alerter et vous faire participer à la vie locale. Téléchargeable gratuitement sur smartphone, elle offre un accès rapide à l'actualité de Bannalec, au bulletin municipal, aux événements, aux points d'intérêt touristiques ainsi qu'aux services essentiels : annuaire, associations, écoles, médiathèques, commerces ou professionnels de santé.

IntraMuros permet également de signaler facilement tout problème (voirie, éclairage, espaces publics) pour une intervention rapide, et de répondre à des sondages ou consultations, donnant votre avis sur des projets locaux. Les alertes de la mairie sont reçues en temps réel, vous garantissant d'être informé immédiatement des nouveautés et situations importantes. Grâce à cet outil, chacun peut contribuer activement à la vie de la commune et renforcer l'engagement citoyen.

Animations

Soirée jeux :

Vendredi 6 février de 18 h 30 à 22 h :



Les médiathécaires vous proposeront de découvrir une sélection de nouveaux jeux de société le temps d'une soirée conviviale.

Public familial enfants et adultes seront les bienvenus.

Lili Roulotte :

Mercredi 25 mars après-midi



Dans le cadre des semaines de la petite enfance Lili Roulotte viendra à la rencontre des enfants de la commune avec son camping-car librairie et proposera une séance de lecture théâtralisée mêlant improvisation et chant !

Atelier compostage :

Mercredi 18 mars de 15h à 16h



En partenariat avec Quimperlé Communauté, la médiathèque vous propose un atelier pour devenir expert en compostage !

Comment avoir un bon compost ? Quelles consignes de tri ? En présence d'un technicien pour vous initier et échanger.

Les rendez-vous à ne pas manquer !



Février

- **Dimanche 01 février**
Kig Ar Farz - Ensemble folklorique (Salle Jean-Moulin)
- **Jeudi 05 février**
Spectacle - Ecole M.Ozouf (Salle Jean-Moulin)
- **Samedi 07 février**
Bal masqué - APE écoles publiques (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 08 février**
Théâtre - Cie Entractes - Mairie (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 15 février**
Salon des auteurs - Mairie (Salle Jean-Moulin)
- **Vendredi 20 février**
Soirée crêpes de l'école de foot - FDG (Salle Jean-Moulin)
- **Samedi 21 février**
1^{er} tour challenge hiver - Pétanque Club des Genêts d'Or (Halle andré-duval)
- **Samedi 28 février**
2^e tour challenge hiver - Pétanque Club des Genêts d'Or (Halle andré-duval)



Mars

- **Dimanche 1 mars**
Projection - Passé Composé (S. Veil)
- **Samedi 7 mars**
Fest Noz Pilhou - Comité Diwan (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 8 mars**
Repas - JSF29 (Salle Jean-Moulin)
- **Mercredi 11 mars**
Semaine de la Petite Enfance - Mairie (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 15 mars**
Marche athlétique - BBKA (Stade)
- **Samedi 28 mars**
Mang'aming - Mairie, CMJ (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 29 mars**
Théâtre - Cie Comedia - Mairie (Salle Jean-Moulin)



Avril

- **Samedi 04 avril**
Concert de printemps - Espace musique (Salle Jean-Moulin)
- **Mercredi 08 avril**
Semaine de la Petite Enfance - Mairie (Salle Jean-Moulin)
- **Samedi 11 avril**
Théâtre - De rive en rive (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 12 avril**
Vide écoles - OGEC ND / APPEL (Ecole)
- **Samedi 18 & Dimanche 19 avril**
Expo photos - Ass. Frelons (Salle Jean-Moulin)
- **Samedi 25 avril**
Palet deiz - Comité de Diwan (Halle andré-duval)
- **Dimanche 26 avril**
Bal country - Pep'sun (Salle Jean-Moulin)



Mai

- **Dimanche 10 mai**
Foire aux plantes - Les P'tites Boutures (Halle andré-duval)
- **Samedi 16 et Dimanche 17 mai**
Banna'color - JSF 29 (Halle andré-duval)
- **Samedi 23 et Dimanche 24 mai**
Festival cinéma et théâtre - De rive en rive (Salle Jean-Moulin)
- **Dimanche 24 mai**
Pardon - Comité de Trémeur (Trémeur)
- **Dimanche 31 mai**
Rando des genêts - Cyclo club (Halle andré-duval)

MARS BLEU

CANCER COLORECTAL

Avant qu'il ne
se **MANIFESTE**,
faites le **TEST** !



TEST EFFICACE, GRATUIT
Tous les 2 ans
50 - 74 ans
À FAIRE À LA MAISON

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN , PHARMACIEN(NE)



Finistère

